

Examens terminaux, consignes sanitaires et session de remplacement

De : vp cfvu <vp.cfvu@univ-orleans.fr>

mer., 05 janv. 2022 11:23

Objet : Examens terminaux, consignes sanitaires et session de remplacement

📎 2 pièces jointes

À : tous etudiants <tous.etudiants@listes.univ-orleans.fr>

Bonjour à tous et à toutes

Permettez-moi déjà de vous souhaiter une bonne année 2022, qu'elle soit synonyme de réussite dans vos études et dans tous les projets que vous entreprendrez.

Je sais que vous être nombreux à vous poser des questions sur les nouvelles consignes sanitaires qui s'appliquent depuis la rentrée et que les étudiants des UFR LLSH, DEG, ST, de l'OSUC et de l'EUK-CVL qui passent actuellement leurs examens terminaux du premier semestre se posent eux aussi quelques questions. Ce mail souhaite vous apporter les éléments de réponse dont vous avez besoin.

Pour toutes les questions concernant votre situation vis-à-vis des règles d'isolement, le logigramme ci-dessous doit vous guider :



Vous retrouverez cette même illustration ainsi que des informations complémentaires sur la page du site web de l'université <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/mesures-sanitaires/vous-avez-besoin-daide>

C'est aussi à partir de cette page que vous pourrez vous déclarer cas contact, positif au CoVID et que vous pourrez demander auprès du SSU, une dispense de présence aux examens si vous n'avez rien reçu de la CPAM ou que vous ne disposez pas d'un justificatif rédigé par un médecin.

Quelques précisions :

Vous êtes cas contact quand vous avez reçu une notification ou que vous avez été en présence, sans porter de masque, pendant plus de 15 minutes, avec une personne qui s'est révélée être positive au CoVID. **Si votre schéma vaccinal est complet et que vous ne présentez aucun symptôme, même légers**, vous pouvez

passer vos examens en attendant le résultat du test PCR ou du test antigénique que vous êtes invité à passer **le jour même de la notification**. Si ce test ne peut pas être fait immédiatement, faites déjà un autotest (ils sont à votre disposition dans votre composante).

Un schéma vaccinal est complet quand :

- Vous avez reçu deux doses et que la dernière dose vous a été administrée il y a moins de 7 mois
- Vous avez reçu trois doses,
- Vous avez été positif au CoVID et avez reçu une dose il y a moins de 7 mois.

Important : si vous avez été testé négatif, en cas de schéma vaccinal complet, vous êtes invité à vous autotester à J+2 puis à J+4. Sur présentation de votre passe sanitaire et de votre test négatif, votre pharmacie vous remettra les deux autotests que vous devrez faire à J+2 et J+4.

Pour les étudiants des UFR LLSH, DEG, ST, de l'OSUC et de l'EUK CVL qui passent actuellement leurs examens terminaux du premier semestre, si vous devez vous isoler pour cause de CoVID (et uniquement pour cette raison), **pour participer à la session de remplacement** qui sera organisée, en présentiel, entre le début février et la mi-mars (les dates exactes vous seront communiquées ultérieurement mais sachez que les créneaux que nous envisageons sont les samedis matin de février/mars et la semaine des vacances de février), vous devrez **impérativement** transmettre un justificatif à votre scolarité (justificatif CPAM, justificatif rédigé par un médecin, ou par le Service de Santé Universitaire (SSU)).

Sans justificatif, vous serez considéré comme **défaillant** et passerez vos examens du premier semestre lors de la seconde session, au mois de mai/juin.

Pour rappel, les tests PCR et antigéniques sont **gratuits** pour les personnes présentant un schéma vaccinal complet. Pour les autres, ils sont payants (mais la vaccination reste gratuite).

Enfin, je vous rappelle que **la vaccination et le strict respect des gestes barrières** constituent votre meilleure protection contre le virus. Merci de porter vos masques **correctement** (votre nez doit être couvert) en permanence à l'intérieur mais aussi à l'extérieur s'il n'est pas possible de maintenir plus de deux mètres de distance avec les autres personnes.

J'espère que ce mail répond à toutes vos questions et vous souhaite une belle réussite à vos examens.

Bien cordialement

Sébastien Ringuedé

Vice-Président en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire



logo_univ_gris-UO_baseline_marianne.png

11 ko